

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

**QUALITEVET**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**LUNDI 19 NOVEMBRE 2018**

Début de la réunion 14 h 30

**PRESENTS**

|  |  |
|--|--|
| Claude BEATA – ZOOPSY<br>Corinne BISBARRE – CNOV<br>Samuel BOUCHER – SNVECO<br>Gilles BOURDOISEAU – VETAGROSUP<br>Yanco BOUTON – ENV MAISONS ALFORT<br>Christophe BRARD – SNGTV<br>Françoise BUSSIERAS – SNVEL | Jacques GUERIN – CNOV<br>Guy HANNOTTE – QUALITEVET<br>Laurent MANGOLD – QUALITEVET<br>Christine MEDAILLE – ENV MAISONS ALFORT<br>Eric MOUREY – DGAL<br>Jean François ROUSSELOT – AFVAC<br>Claire SCICLUNA – AVEF |
|--|--|

**ABSENTS REPRESENTES**

|  |   |
|--|---|
| Pierre BUISSON – SNVEL représenté par<br>Christophe DEGEURCE représenté par<br>Eric GUAGUERE – AFVAC représenté par<br>Corinne JAUREGUY – SNVECO représentée par<br>Stéphane LARRECHE – DGAL représenté par<br>Charles François LOUF – AVEF représenté par<br>Nathalie MARLOIS – ZOOPSY représentée par<br>Vanessa NETO – VETAGROSUP représentée par<br>Laurent PERRIN – SNVEL représenté par<br>Emmanuelle SOUBEYRAN – VETAGROSUP représentée par | Françoise BUSSIERAS<br>Yanco BOUTON<br>Jean François ROUSSELOT<br>Samuel BOUCHER<br>Eric MOUREY<br>Claire SCICLUNA<br>Claude BEATA<br>Gilles BOURDOISEAU<br>Françoise BUSSIERAS<br>Gilles BOURDOISEAU |
|--|---|

**ABSENTS EXCUSES**

|  |  |
|--|--|
| Jacqueline BASTIEN – SNGTV<br>Patrick BOURDEAU – ONIRIS<br>Dominique BUZONI-GATEL - ONIRIS<br>Isabelle CHMITELIN – ENV Toulouse<br>Julien FAISNEL - DGAL | Jean-Yves GAUCHOT - FSVF<br>Ghislaine JANÇON - CNOV<br>Fanny RALAMBO – ENV TOULOUSE<br>Philippe ULMER – Service Santé des Armées |
|--|--|

| Rédigé par       | Validé par              | Approuvé par        |
|------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

## I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1. Validation des Comptes rendus de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration du 29 Mai 2018

Les membres présents ont été destinataires des deux comptes-rendus et ont eu la possibilité de proposer leurs ajouts ou corrections.

Les comptes rendus de l'AG et du CA de QUALITEVET du 29 Mai 2018 sont adoptés à l'unanimité.

Dans le compte-rendu du CA du 29 mai 2018 il est rapporté : « *Contrôle de la liste de diffusion : Deux représentants par organisme apparaissent au niveau du CA ; le secrétaire général vérifiera les statuts 2014 et le règlement intérieur, et rapportera à la prochaine réunion du CA* »

Le SG a repris les STATUTS dans leur dernière version validée le 4 juin 2014 :

Le Titre III : « Administration » prévoit :

**ARTICLE 12 - Conseil d'Administration – Composition - Election et Fonctionnement**

*L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé des représentants des organisations professionnelles définies à l'article 4 des présents statuts, membres de droit, afin de préserver les fondements de l'association.*

*Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du tiers de ses membres.*

*Le Président est élu par le Conseil d'Administration à la majorité simple.*

*La présence physique ou par représentation de la moitié au moins des membres est nécessaire pour la validité des délibérations. [...]*

*Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés. Les membres des organisations professionnelles ont droit de vote, avec UNE voix pour chaque organisation.*

*[...]*

**ARTICLE 15 - Assemblées Générales**

*Les Assemblées Générales sont ordinaires ou extraordinaires. Elles comprennent l'ensemble des membres de l'association. [...]*

**ARTICLE 16 - Assemblée Générale Ordinaire**

*L'Assemblée Générale Ordinaire entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration et sur la situation financière et morale de l'association. [...] Elle se réunit au moins une fois par an et chaque*

| Rédigé par       | Validé par              | Approuvé par        |
|------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

*fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande de la moitié au moins de ses membres.*

*L'assemblée ne peut délibérer valablement que si le tiers au moins de ses membres sont présents ou représentés. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée est convoquée de nouveau. Elle délibère cette fois valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés, mais seulement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la précédente réunion.*

*Les décisions sont prises à la majorité simple des membres, présents ou représentés.*

**ARTICLE 17 - Assemblée Générale Extraordinaire**

*Toute modification de statuts, toute prorogation ou dissolution de l'association, sa fusion ou son union avec d'autres organismes poursuivant un but analogue, doit être approuvée par une Assemblée Générale Extraordinaire. Mais dans ces divers cas, l'assemblée ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés ; ses délibérations doivent être prises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.*

Il n'y a donc pas de limitation au nombre de représentants de chaque organisation professionnelle présents lors des Conseils d'Administration. Par contre, lors des votes, chaque organisation ne dispose que d'une voix et les décisions sont prises à la majorité des deux tiers.

**2. Point sur les finances : Laurent Perrin, Trésorier, est représenté par Françoise Bussiéras**

• **Bilan de la situation de la trésorerie au 31/10/2018 :**

Le solde bancaire était créditeur de 59 244.93 euros au 31/12/2017.

Les cotisations 2018 des organisations ont été réglées par l'AFVAC, l'AVEF, le CNOV, la SNGTV, le SNVEL, ZOOPSY, le SNVECO, l'ENVV.

La cotisation 2018 de la SNGTV est à encaisser.

• **Cotisations :**

Les appels de cotisations pour l'année 2019 ont été envoyés très tôt cette année, soit au début du dernier trimestre 2018 car, lors du dernier CA de QUALITEVET, les écoles qui n'avaient pas réglé la cotisation 2018 avaient argumenté sur le fait d'avoir reçu les appels de cotisations après le calage des budgets, avec pour conséquence l'absence de validation en temps et en heure, et donc l'impossibilité d'obtenir les crédits *a posteriori*.

La demande avait été faite de les envoyer plus tôt, ce qui a été fait. C'est peut-être très tôt pour les autres membres de QUALITEVET, cependant, il n'y a pas de date limite de paiement.

A ce jour, les cotisations 2019 de ZOOPSY et de l'AFVAC ont été réglées ; la cotisation 2019 du SNVECO est à encaisser ; les autres organisations devraient régler début 2019. Le trésorier enverra

| Rédigé par       | Validé par              | Approuvé par        |
|------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

des rappels car les appels de cotisations ayant été envoyés très tôt, ils peuvent être ensuite oubliés.

Les cotisations 2018 de l'ENVA et de VETAGROSUP ne sont pas encore parvenues au trésorier ; celle d'ONIRIS 2018 n'apparaît pas : les représentants présents se chargent de se renseigner auprès du trésorier DV PERRIN et de sa représentante DV BUSSIERAS.

- **Gestions des conventions :**

Deux conventions ont été signées avec la DGAI pour une participation financière globale de 58 000 € :

- 1) Groupe de travail « Analyses dans les établissements de soins vétérinaires » : participation financière du ministère : 20 000 euros ;
- 2) Groupe de travail « Hygiène et biosécurité en pratique vétérinaire » : participation financière du ministère : 38 000 euros.

A ce jour, le groupe Hygiène et Biosécurité a utilisé un total de 1 955,19 euros.

### **3. Groupe de travail « Hygiène » - Laurent Mangold**

#### **Présentation de l'avancée des travaux du « groupe hygiène » :**

Le guide « Hygiène en pratique itinérante, cabinet, clinique et centre hospitalier vétérinaire » sera constitué de 14 fiches pratiques. Ces fiches ont été rédigées de façon à être concises et synthétiques, le résultat du travail devant être très pratique dans l'exercice professionnel de tous les jours.

Les fiches n°1 à n°13 du « Guide Hygiène » sont d'ores et déjà écrites et leurs versions beta est finalisée. La fiche n°14 est une fiche d'auto-évaluation : elle ne pouvait être produite qu'après finalisation de l'ensemble des autres fiches du guide puisqu'elle doit s'appuyer sur les thématiques majeures abordées dans chaque fiche. Elle va désormais pouvoir être produite.

#### **Liste des fiches :**

- Fiche 1 : Lavage des mains dans les actes de soins non chirurgicaux
- Fiche 2 : Lavage des mains en situation préchirurgicale + 1 affichable
- Fiche 3 : Critères de choix des produits de nettoyage et de désinfection
- Fiche 4 : Grands principes de nettoyage et de désinfection + 1 affichable
- Fiche 5 : Hygiène comportementale et marche en avant
- Fiche 6 : Hygiène des « oubliés » du quotidien
- Fiche 7 : Grands principes de nettoyage et stérilisation du matériel de chirurgie
- Fiche 8 : Préparation de l'animal et antiseptie du site opératoire + 1 affichable

| <b>Rédigé par</b> | <b>Validé par</b>       | <b>Approuvé par</b> |
|-------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE  | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

- Fiche 9 : Gestion des déchets de soins + 1 affichable
- Fiche 10 : Points de vigilance en pratique itinérante
- Fiche 11 : Règles de sécurité en hôpital et pour animaux hospitalisés + 1 affichable
- Fiche 12 : Sensibilisation du public - Valeurs communicantes en hygiène + 1 affichable
- Fiche 13 : Trucs et astuces – mise en garde
- Fiche 14 : Auto évaluation

**Des exemples de fiches sont présentées au CA** pour illustrer le projet et montrer la conception générale et harmonisée du travail réalisé ; chaque fiche est rédigée selon le même modèle :

- Sur le Recto :
  - Un premier cadre traitant du « Pourquoi » une telle fiche, puis « Qui ? », « Quand ? », « Avec quoi ? » et enfin « Comment ? ».
  - Un second cadre traite les pièges et erreurs à éviter.
- Sur le Verso :
  - Le thème de la fiche est développé sous la forme d'un tableau synthétique et illustré, facilement affichable, avec les différentes étapes à respecter, les grands principes à respecter, les buts recherchés, les modes d'actions ...

Les fiches et les affichables sont conçus afin de permettre une lecture simple et une présentation poster adaptée à l'archivage dans un classeur facilement consultable par l'ensemble des équipes des établissements de soins, ou un affichage mural pour les versos.

Ces fiches bêta (pour les plus techniques) vont être soumises à la lecture critique d'experts dans un premier temps (Anses notamment ?), et les corrections nécessaires seront effectuées.

Dans un second temps, les fiches seront soumises à une mise en situation dans des établissements vétérinaires (cliniques vétérinaires mixte, canine, équine), dits bêta-testeurs, afin de vérifier leur adéquation avec les contraintes des activités vétérinaires en conditions réelles.

#### **Finalisation – diffusion :**

Les fiches seront présentées à un maquettiste afin d'en assurer la mise en page finale. Un « cahier des charges » sera rédigé à son intention. Des devis seront demandés, en particulier au maquettiste qui travaille avec le CNOV, par l'intermédiaire de Mme Anne LABOULAIS.

Le groupe doit encore décider du mode de diffusion des fiches :

| <b>Rédigé par</b> | <b>Validé par</b>       | <b>Approuvé par</b> |
|-------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE  | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

- Téléchargement (gratuit ?) sur le site de QUALITEVET et les sites des organisations professionnelle la constituant ?
- Sur demande des vétérinaires, envoi de documents plastifiés (service payant ?) solides et facilement affichables en salles de soins ?

#### **4. Groupe de travail « Analyses biologiques » - Guy Hannotte**

##### **Présentation du sommaire du Guide « Qualité des analyses de laboratoire dans les Etablissements de Soins Vétérinaires ».**

Jusqu'à présent, le groupe a principalement travaillé à l'élaboration de la méthode de travail et à la construction de ce sommaire, très complet et très détaillé :

Programme préliminaire : présentation, objectifs du guide, définitions, glossaire.

- 1- Généralités Méthodes : se familiariser avec la pratique du laboratoire et l'utilisation des résultats
  - 2- Equipement de base du laboratoire de l'ESV : une utilisation adéquate des outils
  - 3- Fiches techniques par « spécialités » : comment réaliser en pratique un examen de qualité
    - Hématologie
    - Cytologie
    - Biochimie
    - Examen des urines
    - Coprologie
    - Dermatologie
    - Bactériologie
    - Sérologie
    - Biologie moléculaire - PCR
  - 4- Stratégie analytique de l'ESV
  - 5- Qualité de l'offre en matériels et réactifs de laboratoires fournisseurs
- Le guide sera composé de fiches pratiques et pédagogiques à l'usage des vétérinaires et des auxiliaires concernées par les analyses de laboratoire réalisées dans les ESV ou référées à des laboratoires vétérinaires d'analyse extérieurs.
  - Après une introduction précisant les objectifs : *qualité des analyses et fiabilité des résultats pour leur utilisation médicale*, le guide se divise en quatre parties :

| <b>Rédigé par</b> | <b>Validé par</b>       | <b>Approuvé par</b> |
|-------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE  | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

- 1ere partie : généralités et méthodes, pour *se familiariser avec la pratique du laboratoire et l'utilisation des résultats.*

- 2eme partie : Equipement de base du laboratoire de l'ESV, pour *une utilisation adéquate de l'Outil.*

- 3eme partie : fiches techniques « par spécialité » : *comment réaliser en pratique un examen de qualité.*

- 4eme partie : Stratégie de l'ESV, en matière :

- \* d'équipement, de choix d'analyses intégrées ;
- \* de gestion économique de son service laboratoire ;
- \* de référentiel à des laboratoires extérieurs ;
- \* de choix d'un fournisseur.

- Les fiches n'aborderont que l'aspect « Qualité » des analyses par « spécialité » pour le prélèvement et la réalisation des analyses (étapes pré-analytique et analytique), sans aborder les indications ou l'interprétation / utilisation des résultats qui sont du domaine du clinicien.
- Autour de Jean Pierre BRAUN et Catherine TRUMEL, de l'ENV Toulouse, qui constituent le comité de rédaction, l'écriture des fiches est confiée à des auteurs compétents dans les différents domaines, qui interviennent bénévolement.
- Les fiches seront relues et commentées par un comité de lecture du Groupe de travail piloté par Samuel BOUCHER.
- Nous souhaitons réunir les fiches pour la fin du premier semestre 2019 et préparer une première épreuve pour la fin 2019. Françoise BUSSIERAS est chargée de piloter la mise en forme numérisée du guide et de faire des propositions pour une diffusion aussi large que possible.
- Le travail restant à réaliser est important. Le rendu final est prévu dans 1 an.

Les commentaires du CA de QUALITEVET sont favorables à l'évolution des deux projets et soulignent leur utilité dans le contexte actuel.

La communication sur ces travaux pourra être réalisée dans le cadre des réunions du Plan écoantibio2, lors de la réunion du comité national de santé publique vétérinaire (CNSPV), via les ENV, les congrès professionnels et la presse vétérinaire.

Il conviendra de suivre de près les budgets engagés et d'envisager une éventuelle valorisation financière, si besoin pour boucler ces budgets.

| Rédigé par       | Validé par              | Approuvé par        |
|------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

### **5. Groupe de travail « anesthésiques volatils » - Claire Scicluna**

Le travail n'a pas avancé depuis le dernier C.A. de QUALITEVET ; Claire Scicluna doit faire une synthèse du questionnaire envoyé à l'ensemble de la profession durant le premier semestre 2019.

En première analyse des réponses, on peut d'ores et déjà tirer deux conclusions :

- L'ensemble de la profession a totalement conscience des éventuels risques professionnels en lien avec les anesthésiques volatils ;
- Si rien n'est formalisé, les principales précautions sont manifestement prises et il n'apparaît pas qu'il y ait de danger majeur identifié.

Le plan d'action est validé en 3 phases : estimer la situation (+ contacts avec centres hospitaliers vétérinaires), contacter l'Anses pour avoir des références en humaine, définir les bonnes pratiques.

### **6. Guide des bonnes pratiques du médicament vétérinaire (GBPMV) - Jacqueline Bastien**

Le Guide des Bonnes Pratiques du médicament vétérinaire en ligne est malheureusement assez peu visité par la profession : 1400 vétérinaires se sont connectés au total et 156 évaluations sont en cours. Il serait utile que chaque organisation professionnelle rappelle régulièrement l'existence de ce guide à la profession, en utilisant tous les moyens de communication (revues papier – news letters – infoflash, ...).

Il faudrait engager une actualisation de ce guide, notamment en développant des parties spécifiquement équinnes.

Concernant les audits de reconnaissance de la démarche, organisés par la SNGTV :

- Actuellement, 18 structures sont engagées dans cette démarche : il est prévu de réaliser un audit tous les 3 ans, mais certaines structures tardent à s'engager dans le renouvellement (abandons provisoires pour des motifs de restructuration ou de niveau estimé difficile à atteindre) ;
- En 2018, 4 audits ont été réalisés et 8 évaluations sur dossier ; 3 structures ont suspendu la démarche ;
- en 2019, 1 nouvelle structure engagée, 2 abandons, 2 structures reprennent la démarche.

| <b>Rédigé par</b> | <b>Validé par</b>       | <b>Approuvé par</b> |
|-------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE  | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

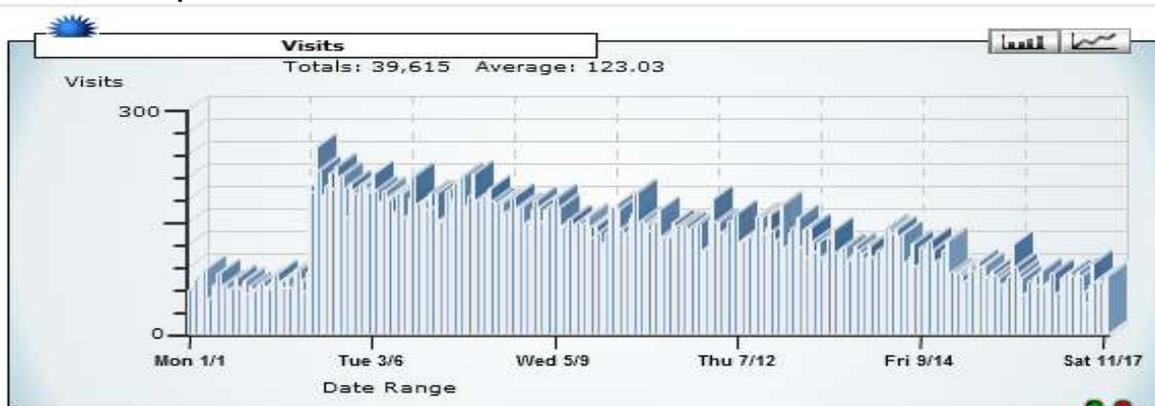
Le recrutement d'un nouvel auditeur dépendra de l'augmentation des structures s'engageant dans la démarche.

Le CA de QUALITEVET valide la réactualisation du GBPMV. Un budget prévisionnel est à définir. Une relance de la communication sur le GBPMV devra être réalisée par les organisations professionnelles.

### 7. Site Phénix - Claude Béata

Là aussi, les statistiques de connexion restent basses. Pour le site Phenix aussi il faudrait prévoir des contacts presse professionnelle, des relances avec lien sur les newsletters des organismes professionnels, ...

- **Statistiques de visite sur l'année 2018**



Il faut garder à l'esprit que seule la page d'accueil (index.php) est accessible à tous. Ensuite, seuls les vétérinaires inscrits à l'Ordre ont accès au reste du site. On peut donc avoir un fort trafic sur la page d'accueil, mais non suivi de connexion (l'utilisateur non vétérinaire part ailleurs, ce qui occasionne un fort taux de rebond) ...

### 8. Questions diverses :

- **La Prévention Médicale – Michel BAUSSIER**

Michel BAUSSIER a présenté à Jean François ROUSSELOT, à l'attention de QUALITEVET, un travail qu'il a effectué en lien avec le Dr Marie-Christine MOLL, qui est médecin.

| Rédigé par       | Validé par              | Approuvé par        |
|------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

Il participe depuis bientôt deux ans à l'animation d'un site internet privé (ouvert à toute personne, sans mot de passe) LA PREVENTION MEDICALE, dirigé par le Dr Marie-Christine MOLL. Ce site a pour ambition de contribuer à développer chez les professionnels de santé (dont la santé vétérinaire) la culture de la qualité et de la sécurité, notamment pour la prévention des événements indésirables graves au cours des soins.

Avec le Dr MOLL, ils ont mis au point un test d'auto-évaluation « ludique » pour les praticiens en matière de chirurgie bovine. Son accès peut se faire grâce au lien suivant :

<https://www.prevention-medicale.org/Actualites-et-revues-de-presse/Toutes-les-actualites/Veterinaire/outil-risque-chirurgie-bovine>

Le Dr MOLL suggérerait de le proposer à QUALITEVET, l'objectif étant qu'il soit connu d'un maximum de vétérinaires afin d'être éventuellement utilisé.

Ce check up rappelle la liste de points que chaque pilote d'aviation vérifie avant de décoller, et qui a fortement fait baisser le taux d'accident. L'application à la chirurgie (on pourrait aussi l'imaginer pour plusieurs examens complémentaires de réalisation délicate) est une excellente idée, en pleine adéquation avec le rôle de catalyseur de la qualité de QUALITEVET. Cette forme d'autoévaluation est certainement un moyen habile de faire vérifier des étapes que notre expérience nous conduit trop souvent à oublier.

- **Toxoplasmose – Gilles BOURDOISEAU**

Suite à une intervention de Gilles BOURDOISEAU, il est convenu que le SNVEL saisisse l'Académie Vétérinaire de France et écrive au Ministère du travail pour rappeler que le risque zoonotique est lié à la consommation de viande de mouton et non à la cohabitation avec des chats.

- **Anticancéreux**

Il est convenu que le groupe d'études de l'AFVAC sera questionné dans l'objectif d'une remise à jour du guide de bonnes pratiques des anticancéreux en médecine vétérinaire, conçu avant 2005.

Ce point fera l'objet d'une concertation avec Ghislaine JANÇON.

**Le prochain Conseil d'Administration de QUALITEVET est fixé au**

**MARDI 21 MAI 2019**

| Rédigé par       | Validé par              | Approuvé par        |
|------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |

|  |                   |                                   |   |
|--|-------------------|-----------------------------------|---|
|  | <b>QUALITEVET</b> | <b>Direction<br/>Compte-rendu</b> | 1. N° 19 novembre<br>2018<br><b>VERSION 1 - REDACTION</b> |
|  |                   | <b>C. A. du 19 Novembre 2018</b>  | Date de diffusion   |

**DE 14 H 30 A 17 H 00**

**Au siège du CNOV – 34 rue Breguet – 75 011 PARIS**

**Les groupes « Hygiène » et « Analyses biologiques » pourront organiser une réunion de travail le matin, au siège du CNOV, de 9 h 30 à 12 h 30.**

Fin de la réunion – 16 h 15

| <b>Rédigé par</b> | <b>Validé par</b>       | <b>Approuvé par</b> |
|-------------------|-------------------------|---------------------|
| Corinne BISBARRE  | Jean-François ROUSSELOT | AG et CA QUALITEVET |